



Edité le : 25/01/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE LA MOTTE ST MARTIN

LA MOLLIERE  
38770 LA MOTTE ST MARTIN

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE24-8276	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2401-10046-1</b>		
<b>Nature:</b>	Eau à la production		
<b>Point de Surveillance :</b>	STATION UV LE VIVIER	<b>Code PSV :</b>	000005938
<b>Localisation exacte :</b>	SORTIE UV		
<b>Dept et commune :</b>	<b>38 MOTTE-SAINT-MARTIN (LA)</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 44,9572260300</b>	<b>Y : 5,7165954200</b>	
<b>UGE :</b>	0280 - COMMUNE DE LA MOTTE SAINT MARTIN		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b>	P1AU
<b>Nom de l'exploitant :</b>	MAIRIE DE LA MOTTE-SAINT-MARTIN MAIRIE 38770 LA MOTTE-SAINT-MARTIN	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	VIVIER	<b>Type :</b>	TTP
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 22/01/2024 à 09h55 Réception au laboratoire le 22/01/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BEAUVOIR Laurent Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : PNF Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	004993
<b>Traitement :</b>	UV		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 22/01/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b> Pluviométrie 48 h	38P1UV*	50	mm/48h	Observation visuelle				
<b>Mesures sur le terrain</b> Couleur de l'eau	38P1UV*	0	-	Analyse qualitative				

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	38P1UV*	9.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
Température de l'air extérieur	38P1UV*	3.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	-10			
pH sur le terrain	38P1UV*	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38P1UV*	1028	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10	200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	38P1UV*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	38P1UV*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore	38P1UV*	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06			
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C	38P1UV*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Microorganismes aérobies à 22°C	38P1UV*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Bactéries coliformes	38P1UV*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1		0	#
Escherichia coli	38P1UV*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38P1UV*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38P1UV*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Aspect de l'eau	38P1UV*	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	38P1UV*	Néant	-	Méthode qualitative					
Saveur	38P1UV*	Néant	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	38P1UV*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	38P1UV*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			#
Turbidité	38P1UV*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<i>Analyses physicochimiques de base</i>									
Pénétration aux UV à 253.7 nm en cuves de 4 cm	38P1UV*	97.777	%	Spectrophotométrie UV-visible	Méthode interne				
Conductivité électrique brute à 25°C	38P1UV*	991	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200	1100	#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	38P1UV*	24.35	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	38P1UV*	54.07	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06			#
Carbone organique total (COT)	38P1UV*	< 0.2	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2	#
<b>Cations</b>									
Ammonium	38P1UV*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#
<b>Anions</b>									
Chlorures	38P1UV*	15	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		250	#
Sulfates	38P1UV*	310	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		250	#
Nitrates	38P1UV*	6.6	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50		#
Nitrites	38P1UV*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.10		#

Edité le : 25/01/2024

Identification échantillon : LSE2401-10046-1

Destinataire : MAIRIE LA MOTTE ST MARTIN

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Somme NO3/50 + NO2/3	38P1UV*	0.13	mg/l	Calcul			1

**38P1UV\*** ANALYSE (P1+UV) EAU DE PRODUCTION (ARS38-2021)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Sulfates

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**Ludovic RIMBAULT  
Ingénieur de laboratoire